

Réf: Dossier N° 189008

Avis de constitution

SOCIETE « SMART CITY PARTNERS »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX 7e tranche non loin de la station Shell, Lot 3073, Ilot 254

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/01/2023 reçus par Me ANNICK ECRABE ADJOGOUA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 13/01/2023, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « SMART CITY PARTNERS »

- Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 - La télécommunication, Média, Communication dans tous les domaines
 - La création, l'édition, la réalisation et la gestion de systèmes Informatiques et techniques
 - Le Conseil, la formation et la stratégie en organisation, en système d'information, ingénierie et en design, en relations politiques, en sciences de gestion et en planification urbaine, au service des collectivités, et organisations gouvernementales, et à vocation publique
 - Le Management et le marketing ;
 - L'ingénierie en informatique, bureautique, domotique et multimédia ;
 - La Création, le développement, l'exploitation de logiciels et autres produits informatiques, au bénéfice des collectivités, et organisations gouvernementales, à vocation publique
 - L'importation, l'exportation de marchandises informatiques et bureautique domotique, et de tous produits, articles et objets relevant ou entrant dans les domaines d'activité de la société ;
 - La prise de participation par tous moyens et par quelques formes que soit, à toutes activités ou entreprises ivoiriennes ou étrangères, créées ou à être créées généralement dans toutes sociétés similaires, complémentaires, connexes pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
 - L'achat, la vente de tous matériels et services informatiques, bureautiques domotiques, et multimédias.
 - Et généralement, toutes opérations commerciales, civiles, financières, industrielles, immobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
- 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX 7e tranche non
loin de la station Shell, Lot 3073, Ilot 254**

M DIAGOU KACOU ANGE DESIRE (PRÉSIDENT)

M KOBLAVI KODJO MESSANVI HENRI (DGA)

n°CI-ABJ-03-2023-B16-00029 du 23/02/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°14875/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

